

Acte de décès de DOLICQUE Charles François (320)

Le quatre de novembre 1777 est mort muni des sacrements de l'église le lendemain a été inhumé dans le cimetièrre de cette paroisse Charles DOLIQUE, ladite inhumation faite en présence de Nicolas et de Nicolas Alexandre ses deux fils soussignés avec nous et de Pierre BELPAUME son neveu.